



CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Forum mondial de l'emploi, 2001

1. Le Conseil d'administration a approuvé la tenue du Forum mondial de l'emploi dans le cadre des activités prévues pour 2000-01. L'objet du forum a été défini comme suit: «passer en revue les questions d'emploi les plus importantes et chercher des façons nouvelles et novatrices de favoriser la création d'emplois de qualité, conformément aux engagements pris au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995)»¹. Plus récemment, l'Assemblée générale à sa 24^e session extraordinaire qui a eu lieu à Genève à l'occasion du cinquième anniversaire du Sommet social, a reconnu «la nécessité d'élaborer une stratégie internationale cohérente et concertée en matière d'emploi afin de multiplier les possibilités qu'ont les hommes et les femmes d'obtenir des moyens d'existence durables et d'avoir accès à l'emploi et, à cet égard, a appuyé la tenue, en 2001, d'une Conférence mondiale sur l'emploi sous l'égide de l'OIT». Elle a aussi invité «l'OIT à faciliter la coordination de la mise en commun de pratiques optimales en matière de politiques de l'emploi afin de stimuler et d'accroître la création d'emplois, de faire reculer le chômage et d'améliorer la qualité du travail, le marché du travail et les services de l'emploi»².

Thèmes

2. Le principal objectif du forum sera d'arrêter une position bien définie concernant l'emploi à l'heure de la mondialisation. L'une des grandes questions portera sur les conditions requises aux niveaux national et international pour réduire le «déficit d'emplois», pour remédier à l'incapacité de créer des emplois en nombre suffisant ou des emplois de qualité. Le forum contribuera ainsi à assurer l'application pratique de la stratégie du travail décent. Il devrait renforcer la position de l'OIT en tant qu'Organisation internationale la mieux placée pour s'attaquer aux problèmes que pose la mondialisation dans le monde du travail.

¹ BIT: *Propositions de programme et de budget pour 2000-01*, vol. 2, paragr. 60.9, doc. GB.274/PFA/9/2, mars 2000.

² Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, Genève, 26-30 juin 2000. Document final, partie 3: *Propositions de nouvelles initiatives de développement social: Interventions et initiatives nouvelles visant à donner suite aux engagements pris lors du Sommet*, paragr. 37bis et 37ter. (Version non éditée: <http://www.un.org/esa/socdev/docs/part.htm>.)

3. Compte tenu de ces objectifs, le forum s'articulera autour du thème du travail décent. Des idées et des coalitions nouvelles sont nécessaires face aux bouleversements que connaît l'économie mondiale et à leurs profondes répercussions sur les familles et sur les économies nationales. Le forum devrait adopter un cadre intégré pour l'emploi qui permette d'apporter des solutions concrètes aux problèmes et d'exploiter au mieux les possibilités offertes par la croissance, le développement, la technologie et le commerce.

Organisation

4. Le forum a pour but de permettre un échange de vues de haut niveau entre chefs de gouvernement, personnalités du monde des affaires, dirigeants syndicaux, dirigeants d'organisations multilatérales, universitaires et ONG. Il sera articulé autour d'un seul document de réflexion ayant pour thème un cadre intégré pour l'emploi, qui s'inspirera des travaux effectués précédemment au BIT et ailleurs. Le forum servira de plate-forme à des discussions approfondies sur le thème de l'emploi et donnera la possibilité d'organiser des activités et des expositions en rapport avec ce thème. Une stratégie de médiatisation sera arrêtée, et une page Web sera créée dès que possible.
5. Les travaux relatifs au forum seront exécutés par le personnel du BIT, sous la direction d'un groupe d'experts de haut niveau doté d'une représentation tripartite.
6. Le Forum mondial de l'emploi devrait se dérouler pendant trois jours, du jeudi 1^{er} au samedi 3 novembre 2001, au siège du BIT à Genève.

Genève, le 29 septembre 2000.